

COMMUNE DE DURTAL

Arrondissement d'ANGERS

Département de Maine-et-Loire

**Décision prise par le Maire par délégation du Conseil Municipal, concernant
l'accompagnement et la réalisation des actions du Plan d'actions 2026 du Plan de gestion
de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Forêt de Chambiers**

Vu le code des marchés publics,
Vu les recommandations de la Direction des Affaires Juridiques,
Vu la délibération du conseil municipal DEL2026-03-07 validant le Plan d'actions 2026
du Plan de gestion de l'ENS de la Forêt de Chambiers ainsi que son plan de financement
prévisionnel, en date du 10 mars 2026,
Vu le plan de financement prévisionnel,
Vu le courrier de Madame la Vice-Présidente du Département de Maine-et-Loire,
autorisant le commencement des actions du Plan de gestion, en date du 12 mars 2026,
Vu le calendrier prévisionnel de l'opération,

Considérant la consultation effectuée auprès de deux prestataires, en date du 2 mars 2026,
Vu le devis estimatif de la LPO Anjou, d'un montant de 20 270 € TTC, en date du 9 mars
2026,
Vu l'absence de réponse du CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir,

DECIDE

Article 1 : Le Maire de la commune de Durtal, a décidé d'attribuer la mission pour
d'accompagnement à la réalisation des actions du Plan d'actions du Plan de gestion de
l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Forêt de Chambiers à la LPO Anjou, pour un
montant de 20 270 € TTC.

Article 2 : La LPO Anjou répondra aux objectifs suivants :

- Maintenir, restaurer et conserver les habitats naturels (autres que les habitats forestiers) et leurs fonctionnalités ainsi que les espèces remarquables du site
- Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les habitats forestiers
- Accompagner les activités de loisirs douces, compatibles entre elles et respectueuses de la biodiversité
- Gérer, informer, évaluer les actions du Plan de gestion

Article 3 : Le Maire de la commune de Durtal, la directrice générale des services de la commune de Durtal, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Durtal, le 26 mars 2026
Le Maire, Stéphanie Gohier

